

# ASSEMBLÉE NATIONALE

28 janvier 2014

---

FORMATION PROFESSIONNELLE - (N° 1721)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° AS487

présenté par  
M. Gille, rapporteur

-----

### ARTICLE 19

A l'alinéa 45, après le mot :

« sociales »,

insérer les mots :

« du personnel des industries électriques et gazières ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision